



Aux parents des élèves fréquentant l'école Louis-Philippe-Paré

La Prairie, le 28 août 2023

# OBJET : DÉBARCADÈRE ET STATIONNEMENT - NOUVELLE SIGNALISATION ET NOUVELLES CONSIGNES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2023

Bonjour,

Pour la rentrée scolaire 2023-2024, le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) a procédé à des aménagements du stationnement desservant l'école Louis-Phillippe-Paré (LPP) et l'École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC).

## Ainsi, si vous reconduisez votre enfant à l'école ou si vous venez le chercher, voici les nouvelles consignes à respecter :

- Utiliser l'entrée près du Sportplex pour accéder au débarcadère de l'école LPP. Pour situer cette entrée, elle est indiquée en haut et à gauche sur le plan fourni à la page suivante.
- Utiliser le débarcadère face à l'entrée principale de LPP, où des cases sont réservées pour y déposer votre enfant; ces espaces sont identifiés par des rectangles bleus sur le plan.
- Libérer ensuite les espaces réservés du débarcadère dans les plus brefs délais afin de permettre aux autres usagers d'y accéder.
- Ne pas vous stationner en double file pour déposer votre enfant, même pour quelques instants.
- Circuler lentement et avec vigilance dans tout le stationnement.

#### Ajout d'espaces réservés pour les autobus scolaires dans le stationnement

En raison de l'accroissement de la clientèle, des espaces supplémentaires pour les autobus scolaires sont requis. Ainsi, une petite portion du stationnement sera réservée aux autobus. Cette zone réservée est identifiée en **orange**, sur le plan. Il sera interdit d'y stationner en tout temps.

### **Stationnements pour les visiteurs**

Par ailleurs, si vous avez rendez-vous avec un membre du personnel ou de la Direction, des cases de stationnement ont été réservées aux visiteurs, près des classes modulaires. Voir **l'encadré rouge** sur le plan.

#### Vignette requise pour les élèves se déplaçant en voiture ou en scooter

Des zones ont été réservées dans le stationnement en gravier, pour les élèves se déplaçant en voiture ou en scooter. Ces zones sont identifiées par des **rectangles vert** sur le plan. Les élèves désirant utiliser ces espaces doivent se procurer une vignette au bureau d'accueil de l'école LPP. Quant aux autres sections du stationnement, elles sont réservées aux membres du personnel.

Comme mentionné précédemment, nous vous invitons à circuler lentement dans les stationnements et avec la plus grande vigilance : l'achalandage aux heures de pointe étant particulièrement important aux abords de nos établissements.

Si vous avez des questions concernant ces aménagements, nous vous invitons à communiquer avec la direction de l'école.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une belle rentrée scolaire,

Le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

# PLAN DU DÉBARCADÈRE ET DU STATIONNEMENT - AMÉNAGEMENT EN VIGUEUR À COMPTER DE LA RENTRÉE 2023-2024

